

Le bien-être des enfants au temps du Covid-19

Lettre ouverte de professionnel-le-s de l'enfance et de parents du quartier de la Jonction aux autorités du canton de Genève et de la Ville de Genève.

Genève, le 12 février 2021

En tant que parents et professionnel-le-s au service de la jeunesse, œuvrant tous les jours à l'épanouissement physique et mental, éducatif, culturel, individuel et collectif des jeunes générations, nous observons que la vie des enfants du quartier de la Jonction est bouleversée depuis bientôt un an que notre activité quotidienne est rythmée par les mesures pour maîtriser la propagation du Covid-19.

De nombreuses activités ont soudain été interrompues en mars 2020, puis ont repris, puis ont à nouveau subi des restrictions, des ralentissements, des interruptions, avec des conséquences dont il faudra évaluer les effets sur les jeunes et les enfants, notamment dans leur santé mentale et sociale. Tout porte à croire que ces mesures sont amenées à se prolonger, et que la précarité économique et sociale va continuer à s'aggraver.

Les droits et besoins des enfants sont-ils suffisamment pris en compte dans la mise en œuvre des mesures prises pour endiguer le virus ? En tant qu'adultes, dépositaires de la responsabilité collective du développement de nos futurs concitoyens et concitoyennes, il est de notre devoir de réfléchir à cette question, d'en débattre avec nos autorités, d'être à leur côté et de les accompagner dans la lutte contre le virus, dans un esprit avisé, créatif et positif, avec pour objectif commun de protéger autant que possible les droits des enfants.

Parmi les dix principes qui régissent l'intérêt supérieur de l'enfant, plusieurs dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) sont mises à l'épreuve dans le contexte de la lutte contre le Covid-19, en particulier les droits à la santé, à l'éducation, aux loisirs, aux activités récréatives et au repos, le droit à la participation et celui d'être protégé contre la maltraitance.

Nous demandons que les lieux et institutions culturels, les acteurs et actrices de la culture, les associations sportives, aient la possibilité de mettre en place des plans de protection durables, qui permettent aux jeunes de bénéficier sans interruption de l'offre culturelle, des cours et activités sportives, ludiques, artistiques et d'apprentissage indispensables à leur développement et bien-être.

Nous demandons que les autorités genevoises, les institutions et les associations socio-culturelles entretiennent le dialogue avec les enfants, afin qu'ils/elles aient la possibilité de mettre des mots sur leur ressenti dans cette situation particulière et qu'ils/elles soient partie prenante à la construction d'une culture participative et durable de la santé publique.

Nous appelons les autorités genevoises à garantir aux professionnel-le-s de l'enfance des conditions sanitaires adéquates dans l'exercice de leur métier, ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour accomplir leurs missions au service de l'enfance.

Coordination Enfants de la Jonction

